

Jean-Jacques Weber

Ne pas réinventer la roue !

L'éducation multilingue au Pays Basque et en Afrique du Sud (et les leçons qu'on peut en tirer)

La plupart des acteurs luxembourgeois est d'accord pour dire que le régime d'enseignement des langues est discriminatoire. Ainsi, dans un récent éditorial du *Luxemburger Wort*, Marie-Laure Rolland écrit : « Il est un préalable qu'il ne faudrait pas oublier à l'heure des débats : le droit à l'égalité des chances. Un impératif démocratique, au-delà de la nécessité économique et sociale. Certes, ce droit existe en théorie. Mais en pratique, les langues et l'orientation restent particulièrement discriminantes dans notre pays. L'origine socio-culturelle des étudiants selon les filières en dit long sur la question. Faut-il l'accepter comme une fatalité, ou se mobiliser pour tirer tout le monde vers le haut ?¹ »

Vu que l'origine socio-culturelle est impossible à changer rétroactivement, il faut s'y adapter. Ce que nous pouvons faire dans le combat pour une plus grande égalité des chances, c'est changer le régime d'enseignement des langues et l'adapter à la nouvelle population scolaire. Il s'agit ici surtout de la nécessité d'un alignement aussi direct que possible entre les langues que les enfants utilisent à la maison et les langues de l'école (langue d'enseignement et langue dans laquelle ils apprennent à lire et à écrire).

Récemment, j'ai commencé à étudier les systèmes scolaires multilingues de bon

nombre de pays à travers le monde, et ceci en vue d'écrire un livre sur ce sujet. Dans cet article, je me limiterai aux questions suivantes : quelles sont les expériences de ces pays multilingues qui pourraient être intéressantes pour le Luxembourg ? Quelles idées pourraient être adoptées dans le cadre d'une réorganisation du régime d'enseignement des langues tel qu'il est pratiqué depuis des décennies dans le système scolaire luxembourgeois ? Je prendrai comme exemples le Pays Basque et l'Afrique du Sud.

L'exemple basque

Le basque est une langue régionale officielle de l'Espagne, tout comme le sont le catalan et le galicien. Depuis 1983, trois types d'écoles existent dans le Pays Basque : types A, B et D (il n'y a pas de lettre C en basque). Les écoles de type A utilisent l'espagnol comme langue d'enseignement et le basque comme deuxième langue. Les écoles de type B s'en distinguent en recourant au basque et à l'espagnol comme langues d'enseignement. Par contre dans les écoles de type D, la relation est inversée : le basque est la langue d'enseignement et l'espagnol est utilisée comme deuxième langue.

Tout comme au Luxembourg, les récents changements sociolinguistiques découlent principalement de deux facteurs : l'augmentation de l'immigration et l'importance accrue de la langue anglaise en tant que langue mondiale, avec une pression concomitante de la part de beaucoup de

parents pour que les écoles enseignent davantage l'anglais. En conséquence, beaucoup d'écoles ont adopté une approche plus flexible en introduisant l'enseignement bilingue (basque et espagnol) ou même trilingue (basque, espagnol et anglais). Les différences entre écoles du type A, B et D sont en train de disparaître, alors que les écoles s'adaptent à leur population scolaire en plein changement². De plus en plus d'écoles utilisent l'anglais comme langue d'enseignement, ensemble avec le basque et l'espagnol, ce qui a conduit à un « continuum » d'écoles allant de « moins multilingues » jusqu'à « plus multilingues » : « Some schools have only one language of instruction (Basque or Spanish) and can be placed towards the less multilingual end of the continuum on this variable. Other schools have two languages of instruction: Basque and English, Basque and Spanish, Spanish and English and others three languages of instruction (usually Basque, Spanish and a foreign language which is English in most cases).³ » Un exemple d'écoles « plus multilingues » sont les Ikastolas (écoles avec, à l'origine, le basque comme langue d'enseignement), qui maintenant utilisent aussi l'espagnol et l'anglais comme langues d'enseignement et qui commencent l'apprentissage de l'anglais dès l'âge de quatre ans ! De cette façon, le pays basque espagnol semble être en train d'établir un système scolaire flexible qui tente de répondre au mieux aux besoins linguistiques des enfants et qui, en plus, prend en compte l'importance pour tous les enfants d'apprendre l'anglais en tant que langue mondiale.

Jean-Jacques Weber est professeur à l'Université du Luxembourg. Son livre le plus récent est *Introducing Multilingualism: A Social Approach* (Routledge, 2012, avec Kristine Horner).

L'exemple de l'Afrique du Sud

On trouve un système scolaire flexible très semblable dans la nouvelle Afrique du Sud, depuis qu'elle est sortie des horreurs de l'apartheid. L'Afrique du Sud reconnaît aujourd'hui 11 langues officielles : anglais, afrikaans, xhosa, zulu, sepedi, setswana, sesotho, tsonga, swati, venda et ndebele. La Constitution sud-africaine prévoit le droit des parents de pouvoir choisir une école avec le meilleur régime d'enseignement des langues pour leurs enfants⁴.

Ceci veut dire que les parents peuvent choisir une école avec l'anglais, l'afrikaans ou une autre langue officielle africaine comme langue d'enseignement et d'alphabétisation. En réalité, il est vrai que le choix est souvent restreint et que beaucoup d'écoles primaires dans les milieux ruraux offrent une alphabétisation dans la langue primaire de la région, avec un changement vers l'anglais comme langue d'enseignement après trois ou quatre années (un peu comme au Luxembourg la langue d'enseignement passe de l'allemand au français après un certain nombre d'années).

Or, dans les milieux urbains, la population scolaire est généralement beaucoup plus hétérogène et on trouve dans les salles de classe des enfants plurilingues qui parlent un nombre élevé de langues différentes. En conséquence, de plus en plus d'écoles en milieu urbain ont maintenant adopté l'anglais comme langue d'alphabétisation

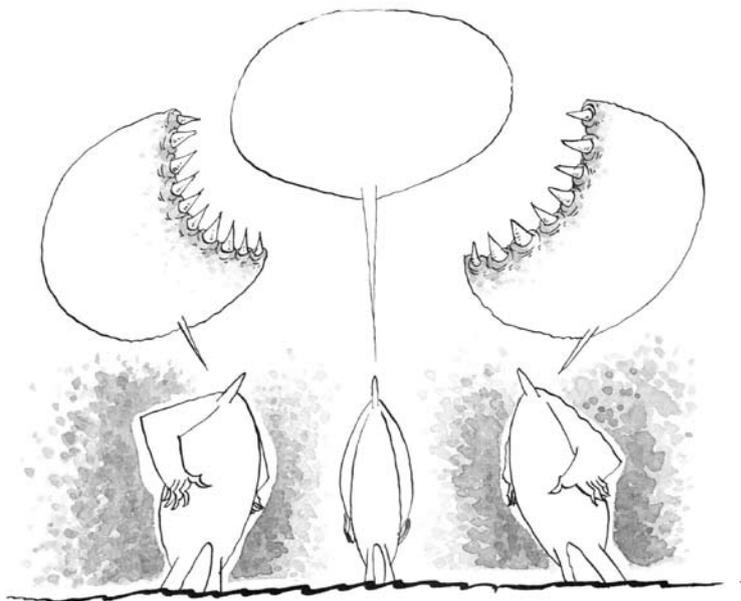
et langue d'enseignement dès le début de la scolarisation. Beaucoup de parents recherchent ce type de scolarisation pour leurs enfants parce qu'ils considèrent que l'anglais permet une plus grande mobilité sociale. Par contre, le gouvernement et bon nombre de chercheurs en sociolinguistique voudraient aussi renforcer les langues africaines. Ils encouragent donc les écoles à offrir une alphabétisation simultanée en anglais et une langue africaine, avec une transition graduelle vers de plus en plus d'anglais (comme langue d'enseignement).

Cette nouvelle forme d'alphabétisation simultanée est d'ailleurs une formule qui pourrait s'avérer intéressante pour le système scolaire luxembourgeois. Elle est pratiquée également, par exemple, dans certaines écoles bilingues en Allemagne, notamment à Wolfsburg et Frankfurt am Main, qui enseignent à la fois l'allemand et l'italien dès la première année de l'école primaire. Ces écoles se situent à proximité des quartiers à forte population immigrée (par exemple, le quartier des ouvriers et employés italiens de Volkswagen à Wolfsburg); elles attirent non seulement des enfants d'origine italienne mais aussi bon nombre d'enfants allemands. L'expérience de cette alphabétisation simultanée a été très concluante : elle permet aux enseignants de construire l'enseignement des langues sur toutes les ressources linguistiques que les enfants apportent de leur milieu familial, et les enfants apprennent

à faire des transferts entre les systèmes d'écriture des deux langues et ainsi à progresser de façon rapide⁵.

En conclusion, je voudrais poser la question suivante : pourquoi le Luxembourg ne s'est pas encore doté d'un régime d'enseignement des langues flexible qui offre aux parents le choix de pouvoir inscrire leurs enfants dans des sections avec les différentes langues (d'alphabétisation et d'enseignement) officielles : alphabétisation en allemand, français ou luxembourgeois ; ou alphabétisation simultanée en allemand et français, luxembourgeois et allemand ou luxembourgeois et français ? Pourquoi ne pas donner aux écoles l'autonomie de choisir leur propre régime d'enseignement des langues ? Certaines se demanderaient sans doute – tout comme ces écoles du pays basque espagnol –, si elles ne devraient pas ajouter l'anglais comme langue d'enseignement à partir d'un certain âge.

La mise en application d'un système flexible risquerait-elle de détruire la cohésion sociale et l'unité nationale ? Or, de tels systèmes flexibles existent dans d'autres pays multilingues comme l'Espagne et l'Afrique du Sud sans pour autant détruire la cohésion ou l'unité nationale⁶. En même temps, je me hâte d'ajouter que je ne veux pas ériger les systèmes scolaires de ces pays en modèles ou idéaux. Je ne pense pas qu'un système scolaire idéal existe, quelque soit le pays. Mais un regard au-delà des frontières montre que le Luxembourg ne doit pas réinventer la roue afin d'adapter son propre système scolaire et surtout son régime (encore beaucoup trop rigide) d'enseignement des langues. ♦



1 Marie-Laure Rolland, « Editorial: La voix des parents », *Luxemburger Wort*, 8 décembre 2011, p. 3.

2 Jasone Cenoz, « Achievements and challenges in bilingual and multilingual education in the Basque Country », *AILA Review* 21 (2008), p. 13-30.

3 Cenoz, op. cit., p. 28.

4 Constitution de l'Afrique du Sud, section 29(2), 1996.

5 G. Budach & H. Bardtenschlager. « Est-ce que ce n'est pas trop dur? Enjeux et expériences de l'alphabétisation dans un projet de double immersion » *Glottopol* 11 (2008): p. 148-170.

6 Si quelque chose est en train de détruire la cohésion sociale et l'unité nationale en Espagne, c'est bien la crise économique et non pas le système d'enseignement flexible.